

**DECISION N°131 -2023**

**portant validation de convention avec l'Intercommunalité Bernay Terres de Normandie pour « Le concert du conservatoire »**

Madame le Maire de la Ville de Bernav.

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;  
Vu le projet de convention avec l'Intercommunalité Bernay Terres de Normandie ;

Considérant le projet pour « Le Concert du Conservatoire » organisé par l'Intercommunalité Bernay Terres de Normandie au sein de l'abbatiale.

Considérant le projet de la mise à disposition des espaces de l'abbatiale et des toilettes de la salle des fêtes et de l'entrée de la salle des fêtes pour les personnes à mobilité réduite,

**DECIDE :**

De valider la convention avec l'Intercommunalité Bernay Terres de Normandie pour réaliser « Le Concert du Conservatoire ».

Marie-Lyne VAGNER  
Maire de Bernay